

**8^e DELIBERATION DE LA SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2025
à 20 HEURES 30**

Nombre de membres :

Date de convocation : 25/08/2025

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq

et le jeudi quatre septembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre, JALLIFIER-ARDENT Catherine, ARNAUD JérômeEtaient absent(e)s excusé(e)s : REBOULET Franck, BERTRAND Michèle

Valérie FRAC est élu(e) à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle au Sporting Club de Cavillargues

Vu la demande du Sporting club de Cavillargues en date du 18 août 2025,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

➤ **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle au Sporting Club de Cavillargues pour un montant de 1593 €.

➤ **PRECISE** que les crédits budgétaires correspondants sont inscrits au chapitre 65 du budget primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Le Maire,
Laurent NADAL**Certifiée exécutoire
Reçue en Préfecture le :****Publiée ou notifiée le :**